

Montsoreau obtient la dénomination « Commune touristique ».

Par arrêté du préfet de Maine-et-Loire en date du 9 juin 2026, la commune de Montsoreau s'est vu attribuer la dénomination officielle de « Commune touristique » pour une durée de cinq ans.



La dénomination « Commune touristique » distingue les collectivités qui développent une politique active d'accueil des visiteurs et de valorisation de leurs patrimoines, de leurs paysages et de leurs activités touristiques. Elle reconnaît l'engagement des territoires qui font du tourisme un levier de développement, de préservation et de transmission. « Cette distinction vient reconnaître les nombreux atouts qui font la renommée de Montsoreau : son patrimoine architectural remarquable, ses habitations troglodytiques et le Château de Montsoreau –musée d'Art contemporain qui propose une programmation culturelle attirant chaque année des visiteurs venus du monde entier », souligne la commune. Montsoreau est, avec Saumur, l'une des deux seules communes du Maine-et-Loire à bénéficier aujourd'hui de cette dénomination. L'obtention de la dénomination « Commune touristique » vient ainsi conforter la place singulière de Montsoreau dans le paysage touristique français et contribue au rayonnement national et international du Val de Loire. Elle s'appuie également sur le dynamisme des acteurs locaux, des hébergeurs, des restaurateurs, des commerçants, des associations et de l'ensemble des partenaires qui contribuent à l'accueil des visiteurs. "Montsoreau est un village d'exception. Cette dénomination reconnaît la force de son identité, la beauté de ses paysages et son ouverture au monde" déclare Marie-Caroline CHAUDRUC, Maire de Montsoreau.

Une commune très distinguée

Situé au cœur du Val de Loire inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Montsoreau bénéficie d'un cadre exceptionnel qui en fait l'un des villages les plus remarquables de France. Village traversé par la Loire, il offre un paysage unique où se rencontrent patrimoine historique, nature préservée, création contemporaine et art de vivre ligérien. La commune se distingue par la richesse de ses patrimoines matériels et immatériels, qui participent à son identité et à son attractivité. Montsoreau est une commune située au sein du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, territoire reconnu pour la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, et dont la vocation est de préserver et valoriser les paysages ligériens. La commune se trouve également dans le périmètre du site RAMSAR « Loire des Confluences », ce territoire façonné par la rencontre de la Loire avec plusieurs de ses affluents, où se développent des milieux naturels remarquables et une biodiversité particulièrement riche. Montsoreau bénéficie également de labels et distinctions qui témoignent de la qualité de son cadre de vie. La commune, située sur le parcours de la Loire à vélo, est ainsi classée parmi les Plus Beaux Villages de France, labellisée Petite Cité de Caractère® et distinguée Village Fleuri – Trois Fleurs.